



T1-00062
658316
Hist Géo G

Code épreuve : 266

Nombre de pages : 11

Session : 2024

Épreuve de : HGG

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Le 5 Février 2023, la Turquie a été touchée par un violent séisme de magnitude 7,6, causant la mort d'au moins 50 000 millions de morts. Cet événement illustrant l'accélération du dérèglement climatique survient alors même que la Turquie, par la mise en place d'une politique « du culbuto » selon Nicole Cresotta, s'affirme progressivement comme un pôle majeur de la mondialisation, et dont la politique énergétique est particulièrement axée sur les hydrocarbures. Le cas de la Turquie pose alors la question de l'impact du changement climatique sur la mondialisation et des possible recompositions qu'il pourrait engendrer.

On peut définir le réchauffement climatique comme le processus ayant débuté lors de la première révolution industrielle et ayant conduit à une dérégulation inédite du climat, qui ne cesse de s'accroître. Ce processus intervient en parallèle d'un autre processus, celui de mondialisation que l'on peut définir comme le processus facilitant la mise en relation de toutes les sociétés de la planète. Selon Laurent

Canané, il s'agit d'une construction
 systémique, à la fois géo-historique, géopolitique
 et sociale. La mondialisation n'est donc ni
 mécanique ni automatique mais bien le fruit
 de rapports de forces et de jeux de puissances.
 Dans le champ économique, Jacques Adéla la
 définit comme « l'abolition de l'espace-monde
 sous l'empire de la généralisation du
 capitalisme et du démantèlement des frontières
 physiques et tarifaires ». Si les hommes ont
 longtemps ignoré le changement climatique,
 l'entrée dans la quatrième vague de la
 mondialisation dans les années 1980 (succédant à
 l'« internationalisation », à la « première mondialisation »
 (Suzanne Berger) de la seconde révolution industrielle
 et aux « grandes découvertes ») a mis en lumière
 les effets dévastateurs de l'action anthropique
 sur l'environnement et l'impossibilité de concilier
 durabilité écologique et soutenabilité économique
 par la poursuite d'une telle forme de mondialisation
 ouvrant ainsi la porte à une recomposition de
 cette dernière, telle que l'on peut définir comme
 un réagencement dans la durée. Ainsi, le
 changement climatique semble à même de
 modifier le visage de la mondialisation
 par le changement de ses espaces gagnants,
 mais aussi par l'évolution des relations entre
 les sociétés humaines.

Ainsi, l'impératif écologique peut-il être
 intégré à la mondialisation sans bouleverser cette
 dernière ou bien au contraire, les changements radicaux
 qu'une telle évolution nécessite la condamnent-ils

à un profond réajustement ?

Après plusieurs siècles d'inertie, le caractère inédit du changement climatique dû à l'accélération de la mondialisation a entraîné une prise de conscience (I), qui s'accompagne aujourd'hui de tentatives plus ou moins abouties pour entamer une transition énergétique (II), ouvrant la voie à un profond réajustement de la mondialisation (III).

Si la mondialisation s'est longtemps développé au détriment de l'environnement (I-a), le caractère inédit du changement climatique (I-b) a rendu nécessaire une prise de conscience (I-c).

L'invention de la machine à vapeur par James Watt en 1769 marque le début des deux premières révolutions industrielles qui vont mener à ce que Kenneth Bommery nomme « la grande divergence » mais qui vont surtout consacrer l'exploitation massive de l'environnement ainsi que l'usage sans limites d'hydrocarbures comme le charbon, le gaz ou le pétrole (découvert en Pennsylvanie en 1859). A cette époque, comme l'affirme Jean-Baptiste Say dans « Traité d'économie politique » (1803), on est convaincu que « les richesses naturelles sont inépuisables ». L'homme se pose alors comme « maître et possesseur de la nature » (Descartes, 1637) et exploite sans aucune limite les ressources naturelles. Ce modèle ultra-productiviste atteint son apogée durant ce que Jean Fourastié nomme « les trente glorieuses », représentant la troisième vague de la mondialisation. La préoccupation environnementale demeure donc longtemps quasiment inexistante, au détriment d'une surexploitation de

l'environnement.

Cependant, les effets destructeurs de l'action anthropique deviennent bientôt menaçant, de par le changement climatique qu'ils entraînent. Certes, l'humanité avait déjà connu des modifications importantes de son climat, la « petite âge glaciaire » (14^e - 19^e siècle) succédant à l'« optimum climatique médiéval » (900 - 1300). Cependant, la rapidité de ce changement climatique n'avait jamais été aussi forte. Si bien qu'en 2000, le prix Nobel de chimie Paul Crutzen a affirmé que nous étions entrés dans l'« anthropocène », ère succédant à l'« holocène » dans laquelle l'action anthropique est désormais capable de transformer durablement l'histoire de l'humanité. Si le début de cette nouvelle ère reste aujourd'hui débattu, il semble y avoir un consensus quant à l'impact de l'action humaine sur l'environnement. On peut d'ailleurs dresser une typologie des effets du réchauffement climatique, de la fonte des eaux, à la multiplication des catastrophes naturelles ce qui menace désormais les sociétés humaines comme le montre le document 3. Enfin, face à cette accélération du changement climatique, les sociétés humaines ne semblent pas encore en mesure de mettre en place des réponses durables comme l'a montré le dernier rapport du GIEC en Mars 2023.

Cette accélération du changement climatique ont rendu nécessaire une prise de conscience collective. Les premiers à avoir mis au grand jour la nécessité de modifier le trajectoire de la mondialisation face à l'impératif écologique sont les deux chercheurs du MIT Dora et

Copie anonyme - n°anonymat : 658316

Emplacement QR Code	Code épreuve : 266	Nombre de pages : 11	Session : 2024
	Épreuve de : H66		
Consignes • Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer • Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir • Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite) • Numéroté chaque page (cadre en bas à droite) • Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre			
Dans Meadows dans le célèbre « Rapport Meadows » commandé par le Club de Rome en 1972. Ils mettent en avant l'impossibilité d'une croissance infinie dans un monde fini. De plus les 2 clubs pétroliers en 1973 et 1979 mettent fin aux espoirs d'une croissance sans limite. En 1987, le « Rapport Brundage » met en avant le concept de développement durable et la nécessité d'engager un développement prenant en compte l'impératif écologique. L'environnement n'est donc aux yeux des hommes, plus un simple réservoir de ressources, mais bien un écosystème comme l'illustre James Lovelock dans « L'hypothèse Gaïa ». Ainsi, la mondialisation s'est largement développée par l'exploitation de l'environnement. Néanmoins, les effets destructeurs rendent aujourd'hui nécessaires la mise en place d'une transition énergétique. * * * Face aux changements climatiques, les acteurs de la mondialisation mettent en place différentes stratégies (II-a), ce qui modifie sa dimension économique (II-b) et met en lumière			
			5/12

La nécessité d'une réponse globale (II-c),

L'étude des cas de la Chine permet d'illustrer l'ambivalence de l'engagement des États dans la transition énergétique. La Chine est aujourd'hui le premier investisseur mondial dans les énergies renouvelables (550 milliards de dollars, 50% du total mondial) et 2 nouvelles centrales nucléaires sur 3 est construite en Chine. Le pays a l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en 2060. Pour cela, il met en avant le concept de « civilisation écologique » et a inscrit celui de « civilisation écologique » dans sa constitution en 2018. Selon Stephan Brunnbach, la Chine est aujourd'hui leader en matière de « contrôle anthropocénique », comme l'illustre le régime du tri sélectif à son système de crédit social. Mais en parallèle, la Chine continue à construire des centrales à charbon (qui représentent déjà 50% de sa production d'énergie) et de recourir ses approvisionnement en matières premières via son programme « BRI 2.0 ». L'engagement des États en faveur de la transition énergétique demeure donc ambivalent.

De plus, la dimension économique de la mondialisation semble modifiée par le changement climatique. Une analyse géo-économique sur la finance verte permet d'appréhender ce phénomène. En 2008, la Banque mondiale a émis l'une des premières « obligations vertes »

de l'histoire. L'objectif de la finance verte est de financer des projets pour accélérer la transition énergétique. Elle peut donc permettre de s'engager tout en limitant les effets du changement climatique et a aussi une dimension marketing importante car elle motive l'engagement d'un acteur en faveur du climat. Cette pratique a surtout connu un fort succès après la pandémie de coronavirus. Cependant, certains la dénoncent comme une pratique de « greenwashing » et d'« éco-blanchiment », un argument marketing qui ne serait suivi d'aucune action concrète.

De plus, le marché obligatoire « vert » ne représente encore que $\pm 3\%$ du marché obligatoire mondial. Ainsi, la finance verte semble encore être un outil imparfait pour financer la transition énergétique, se modifiant aujourd'hui que le gouvernement la modélisation économique.

C'est donc bien une gouvernance mondiale du climat qui semble nécessaire pour répondre au changement climatique qui s'accélère. Si en 1972, l'ONU crée le Programme de Nations Unies pour l'environnement (PNUVE), c'est bien en 1992 que débute réellement la gouvernance du climat. Cette année-là, lors du 3^e sommet de la terre à Rio est mis en place un véritable programme d'action en faveur de l'environnement dans le cadre de l'agenda 2030. En 1998, le protocole de Kyoto met en place les premiers objectifs chiffrés concernant la réduction de gaz à effets de serre. Néanmoins, le résultat est mitigé car si la majorité des États l'ont atteint, ce n'est qu'au prix d'une dégradation massive vers les Suds qui eux, l'ont

Le changement climatique. En 2015, les accords de Paris signés lors de la COP 21 annoncent l'objectif de limiter entre 1,5°C et 2°C le réchauffement climatique. Le nombre important de signataires fait espérer une réelle action face au changement climatique mais la majorité des signataires est aujourd'hui très en retard par rapport aux objectifs annoncés. De plus, les Etats refusent de mettre en place de véritables politiques climatiques, invoquant la responsabilité des Etats dans la situation actuelle. La récente COP 28 à Dubaï aux Emirats Arabes Unis en Décembre 2023 a encore mis en lumière le décalage entre les ambitions affichées et les moyens mis en place.

Face au changement climatique qui s'accélère, les acteurs de la mondialisation prennent des initiatives à toutes les échelles. Même si ces dernières sont encore insuffisantes à l'heure actuelle, leur simple mise en place pourrait non pas recomposer mais bouleverser le visage de la mondialisation.

*

*

*

Par les réformes et politiques qu'il entraîne, le changement climatique pourrait aussi bien modifier les relations internationales (III-a) que la hiérarchie des puissances mondiales (III-b), voire faire émerger une nouvelle forme de mondialisation (III-c).

Face au changement climatique, on semble assister à une « environnementalisation » des relations internationales. En effet, l'environnement prend désormais une place majeure au sein des relations internationales. Tout d'abord, les tensions en proie à la rareté font

Copie anonyme - n°anonymat : 658316

Emplacement QR Code	Code épreuve : 266	Nombre de pages : 11	Session : 2024
	Épreuve de : HGG		
Consignes • Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer • Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir • Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite) • Numéroté chaque page (cadre en bas à droite) • Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre			

l'objet d'une conflictualité croissante. Par exemple, la construction sur le Nil du Barrage de la Renaissance par l'Éthiopie entraîne des tensions avec l'Égypte, car l'Éthiopie se retrouve désormais en situation d'« Rytha - Régamaria » (Christian Barquet) sur l'Égypte. De plus, la mise en place de politiques énergétiques pour favoriser la transition énergétique fait évoluer des rapports de forces. Par exemple, la mise en place de l'Inflation Reduction Act (IRA) en 2022 par les États-Unis a des conséquences négligées sur l'industrie européenne qui est déstabilisée par ce programme protectionniste et qui a donc en retour lancé le 17 Mars 2023 le « Net-zero industry act », facteur d'intensification des tensions transatlantiques. Enfin, le changement climatique a fait émerger des nouveaux types de migrants, les « réfugiés environnementaux » qui pourraient représenter près de 250 millions de personnes en 2050 selon la Banque Mondiale.

Mais le changement climatique pourrait aussi recomposer la hiérarchie des puissances au sein de la mondialisation. En effet, la transition énergétique pourrait considérablement

accroître la faiblesse des pays fatigués
 dépendant de l'exportation d'hydrocarbures.
 Dans « La guerre des métaux rares »,
 Guillaume Pitron affirme que la transition
 énergétique pourrait favoriser la « dissémination
 de l'autonomie stratégique », et donc de la
 puissance. En effet, elle pourrait bénéficier
 aussi bien aux pays qui maîtrisent l'ingénierie
 de la chaîne de valeur bas-carbone qu'aux
 pays possédant des « métaux rares ». Dans
 cette perspective, la Chine semble avoir pris une
 longueur d'avance sur les États-Unis qui en
 ont cessé la production à la fin du ~~XX~~^{XXI}
 siècle à cause du dumping social et
 environnemental chinois. Néanmoins, les États-Unis
 ont relancé la production de gaz et pétrole de
 schiste et ~~est~~^{en} sont devenus les premiers producteurs
 mondiaux en 2014 dans le cadre de la
 « contre-révolution énergétique » (Samuel Furfari).
 Le changement climatique est donc à même de
 réorganiser l'ordre mondial dans la durée.

Finalement, c'est bien la mondialisation
 en tant que telle qui pourrait connaître une
 profonde transformation du fait du changement
 climatique. En effet, la mise en place de
 politiques climatiques s'inscrit aujourd'hui à
 travers des politiques protectionnistes, ce qui
 accentue encore le « découplage » progressif
 entre les économies chinoises et américaines qui
 pourrait mener à ce qu'Alain Etman surnomme
 une « bi-mondialisation », le ministre des

Quarant américains sont venus préférer le
terme de « mondialisation entre amis ». De
plus, alors que la cause écologiste ne cesse
de gagner du terrain, certains considèrent que
l'unique moyen de sauver la planète est
de mettre un terme à la mondialisation, le
« démondialisation » théorisée par Kalden Bello
en 2002.

*

*

*

Ainsi, le changement climatique semble
aujourd'hui un des facteurs majeurs de
recomposition de la mondialisation, aussi bien
par les effets directs qu'il a sur les sociétés
humaines que par les politiques qu'il
entraîne. Si la majeure partie de la planète
semble aujourd'hui reconnaître la responsabilité
humaine dans ce changement climatique, l'
absence de « politique publique globale » (Susan
Strage) risque d'accélérer la multiplication
des conséquences de ce dérèglement. Si bien que
le changement climatique semble émerge non
pas comme "un", mais comme "le" facteur de
recomposition de la mondialisation. Cette dernière
pourrait en effet par sa faute être contrainte
d'être dans une nouvelle ère. L'équipe « Real
Team » a en 2023, établi des scénarios concernant
les futurs conflits planétaires. Dans le premier
d'entre eux, elle imagine la constitution d'une
société pirate formée de réfugiés climatiques et de
sans-papiers qui vivrait sur des îles flottantes.
Si cette prospective demeure tout à fait factuelle,
elle illustre les possibles conséquences futures de
l'inaction climatique.

Copie anonyme - n°anonymat : 658316

	Code épreuve : 266	Session : 2024
	Épreuve de : Histoire, Géographie et Géopolitique du Monde Contemporain	
	Consignes • Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer • Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir. Autres couleurs possibles pour la carte • Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite) • Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre	
CARTE RÉPONSE À RENDRE AVEC LA COPIE		266
		B

Le changement climatique, nouvelle étape ou fin de la mondialisation?

LÉGENDE: * symboles et sigles not développés dans le cours

I] Une prise de conscience tardive malgré les conséquences évidentes du changement climatique....

a) La consécration d'un modèle productiviste...
 L'Europe, symbole des « Trentes glorieuses »

 Découverte du pétrole en 1859

b) D'abord sur l'émission massive de GES :-

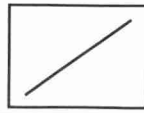
 Plus de 20 tonnes/hab

 Entre 10 et 20 tonnes/hab

 Entre 5 et 10 tonnes/hab

c) ... a considérablement accru les menaces sur les sociétés humaines.

 L'Afrique, victime du réchauffement climatique?

 x La multiplication des catastrophes naturelles, signe de la vulnérabilité de l'économie face au climat

II] ... qui entraîne aujourd'hui des réponses à toutes les échelles...

a) Des pays qui restent ambigus face au climat...

CHINE

La Chine, une « superpuissance écologique »?

 La Brésil, la poursuite de la « géophagie »?

b) ... lors que la moitié du carbone se développe...

 La finance verte, réduction marginale ou « green washing »?

 La taxe carbone, symbole d'une UE plus « verte »?

c) ... et que la gouvernance mondiale du climat demeure peu efficace.

 Les sommets pour le climat, des promesses dans le vent.

 La COP28, la critique d'une gouvernance mondiale pro-vieillesse

a) Une « environnementalisation » des relations internationales...

 L'eau, un « or bleu »?

 Les réfugiés environnementaux, une nouvelle ère de migrations de masses?

b) ... et de possibles bouleversements géopolitiques...

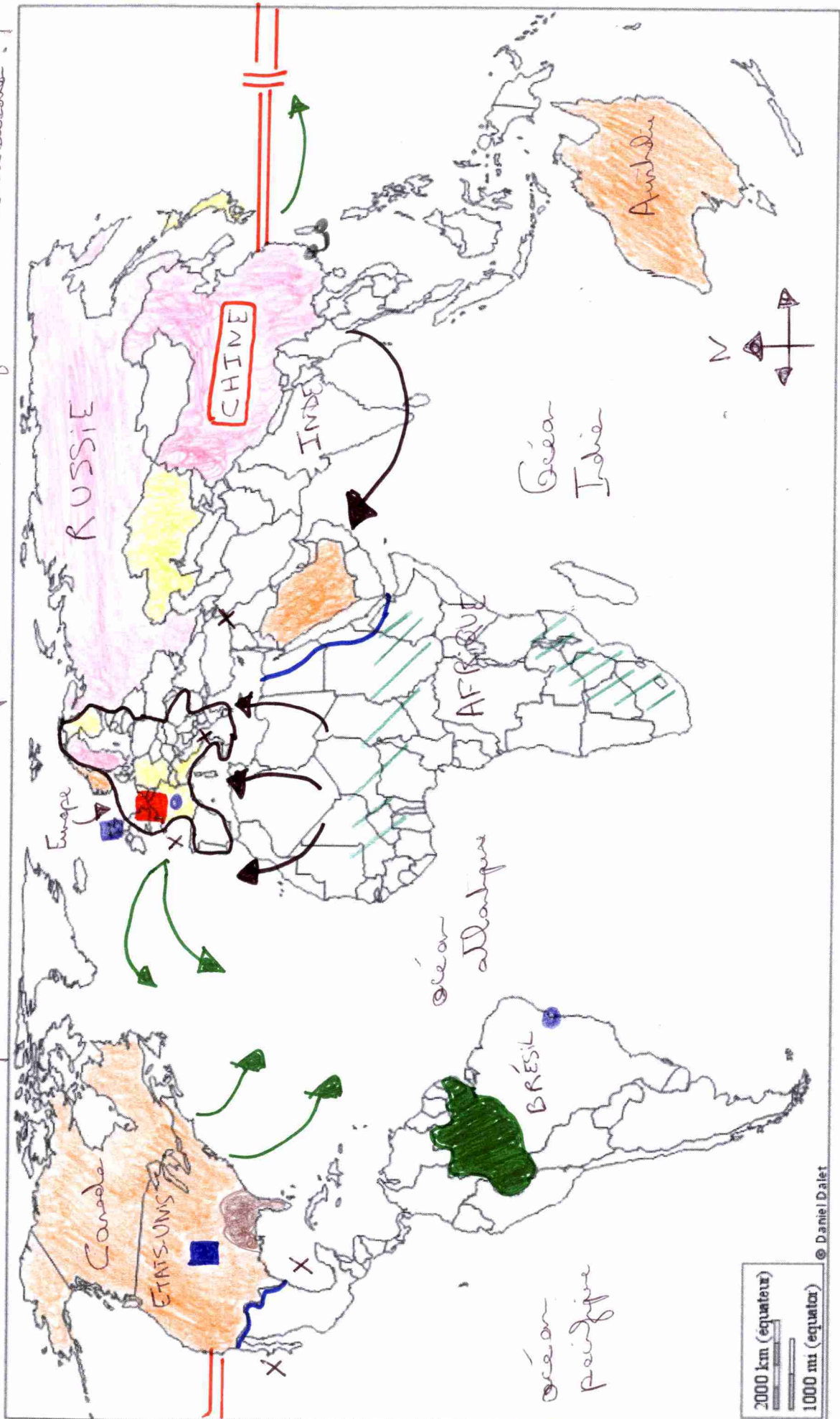
 La Chine et Taiwan, le « cœur des relations »?

 Les États-Unis, une « cote - révolution énergétique »?

c) ... qui pourraient transformer le visage de la mondialisation

 Les États-Unis et la Chine, une « bi-mondialisation »?

Le char genot Linétique, nouvelle étape au fin de la mondialisation ?



10/10/10

